

Université d'Eté 2010

Fiscalité et Social

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Le Conseil Régional tient son Université d'Eté les **15 et 16 Septembre 2010**.

♦ **Journée du Mercredi 15 consacrée à la Fiscalité** : thème de la matinée « *Le patrimoine du chef d'entreprise et sa protection* », y compris lorsque l'entreprise est en difficulté ; thème de l'après-midi « *La transmission d'entreprise* », sujet également traité le lendemain sous l'aspect social.

Les transmissions d'entreprise font en effet l'objet d'une attention fiscale particulière ; mais, connaissez-vous toutes les incidences sociales de ces opérations qui font courir un risque financier important aux parties à l'opération et notamment au repreneur ?

♦ **Journée du Jeudi 16 dédiée au Social** : le matin, conférence proposée par Infodoc-Experts « *Prévenir les risques de mise en cause de la responsabilité de l'expert-comptable en matière sociale* » ; les missions sociales sont, en effet, des missions à risque et génèrent une partie significative des actions en responsabilité des experts-comptables, notamment au regard du devoir de conseil ; thème de l'après-midi « *La transmission d'entreprise* ».

Vous trouverez ci-après le programme détaillé de notre Université, dont les thèmes ont été sélectionnés en collaboration avec le Professeur Bernard PLAGNET et Me Paul-Henri BERNARD.

La participation à ces conférences peut être déclarée par les participants dans la partie libre de leur formation.

Lieu de la manifestation

Centre de Congrès DIAGORA, Voie La Méridienne, LABEGE.

Montant de la participation – tarif identique à celui de 2009 – nouvelles mesures pour les nouveaux inscrits

330 euros HT	expert-comptable et collaborateur
165 euros HT	expert-comptable stagiaire
gratuit	expert-comptable dans sa 1 ^{ère} année d'inscription (inscrit depuis Octobre 2009)

♦ **nb : de nouvelles mesures ont été mises en place sur proposition de la Commission des Nouveaux Inscrits au Tableau de l'Ordre :**

165 euros HT	expert-comptable dans sa 2 ^{ème} année d'inscription (inscrit depuis Octobre 2008)
247,50 euros HT	expert-comptable dans sa 3 ^{ème} année d'inscription (inscrit depuis Octobre 2007)

♦ Pour une inscription à l'Université, **un cabinet peut prévoir la participation d'une personne différente pour chacune des deux journées** ; nous vous demandons dans ce cas-là de bien préciser le nom du ou des participant(s) pour chaque journée. **Il est par ailleurs possible de ne participer qu'à une seule journée.**

Vous voudrez bien retourner le bulletin d'inscription ci-joint au plus tard le 10 Septembre 2010.

Bien confraternellement,

Didier GARRIGUES
Président du Croec

Muriel CORREIA-BONNEFONT
Présidente Commission Sociale

Christophe BRECHET
Président Commission Fiscalité

Mercredi 15 Septembre 2010



8 h 30 Accueil café – Diagona Toulouse Labège

La participation à ces conférences peut être déclarée par les participants dans la partie libre de leur formation



9 h 00

LE PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE ET SA PROTECTION

- Identification : EIRL, avec les conséquences pratiques du nouvel article L526-8 du Code de Commerce sur l'évaluation des biens affectés au patrimoine professionnel et le contrôle de ces évaluations
- SARL, EURL, Entreprise individuelle ...
- Séparation avec le patrimoine personnel
- Eléments de protection
- Régimes matrimoniaux

Bernard PLAGNET Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse

LE PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE ET SA PROTECTION

La protection lorsque l'entreprise est en difficulté

- Situation en fonction de la procédure ouverte
- Situation en fonction de la structure juridique choisie
- La déclaration d'insaisissabilité
- Nouvelle situation de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

Marie-Hélène MONSERIE-BON Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole
Centre de Droit des Affaires



12 h 00 Déjeuner pris sur place



14 h 00

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Préparation de la transmission : les modifications éventuelles des structures d'exploitation, le contrôle des évaluations des entreprises
- Droits de mutation
- Plus-values
- Le vendeur a de l'argent (ISF, Assurance vie, Placement ...)

Bernard PLAGNET Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse

QUESTIONS D'ACTUALITE FISCALE

Bernard PLAGNET Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse



AG2R LA MONDIALE



Jeudi 16 Septembre 2010



8 h 30 Accueil café – Diagona Toulouse Labège

La participation à ces conférences peut être déclarée par les participants dans la partie libre de leur formation



9 h 00

PREVENIR LES RISQUES DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITE DE L'EXPERT-COMPTABLE EN MATIERE SOCIALE

- Les missions sociales sont des missions à risque et génèrent une partie significative des actions en responsabilité des experts-comptables, notamment au regard du devoir de conseil
- En se référant à des décisions de justice ayant mis en cause un professionnel, notamment pour défaut de conseil, il s'agit d'identifier les principaux thèmes sur les risques les plus fréquents et les plus importants
- Il s'agit aussi d'envisager les moyens d'action à disposition de l'expert-comptable pour prévenir ces risques et notamment les lettres de mission, la politique d'information du client ainsi que les outils à disposition des cabinets pour faciliter la mission sociale
- Statistiques du Centre d'Information et de documentation sur la responsabilité des professionnels de la comptabilité INFORES

Alice FAGES Directeur des Affaires Sociales
Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et Infodoc experts

Carine LE FERRAND, Expert-Comptable
Déléguée régionale du Comité Social de l'Ordre des Experts-Comptables d'Orléans



12 h 00 Déjeuner pris sur place



14 h 00

REUSSIR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE CONTROLLER ET ACCOMPAGNER POUR SE PREVENIR CONTRE LE RISQUE DE PASSIF SOCIAL

- Enjeux de la transmission d'entreprise sur le plan social
 - Le cadre juridique et la maîtrise des risques

Paul-Henri BERNARD, Avocat associé Cabinet CAPSTAN

- Audit social appliqué à la transmission d'entreprise
 - Contrat de travail et bulletins de paye
 - Accords et statuts collectifs
 - Institutions représentatives du personnel
 - Usages

Alice FAGES Directeur des Affaires Sociales
Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et Infodoc experts

- Prévoyance et retraite : conformité et optimisation
 - Un préalable : la vérification de la conformité des régimes
 - Problématique des salariés
 - Problématique du dirigeant : le repreneur et le cédant

Jean-Claude ARAGON, AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE



☞ avant le 10 Septembre 2010

Université d'Eté

15 - 16 Septembre 2010
Centre de Congrès DIAGORA LABEGE

NOM Prénom / Société :

Adresse :

..... **DPT - VILLE :**

☎ : **Fax :**

E-mail :

Inscription(s)

- Pour une inscription à l'Université (2 j), un cabinet peut prévoir la participation d' 1 personne différente pour chacune des deux journées. Dans ce cas, veuillez préciser le nom du participant pour chaque journée.
- Il est par ailleurs possible de ne participer qu'à une seule journée. Dans ce cas, veuillez déduire 50 % du montant et préciser le jour de participation.

Noms – Prénoms + éventuellement jour de participation	15/09	16/09	EC	EC Stagiaire	Coll.
♦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
♦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
♦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
♦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
♦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Coût	Nombre	Total
▪ Expert-Comptable - Collaborateur	330,00 € HT	x	=€
▪ Expert-Comptable Stagiaire	165,00 € HT	x	=€
▪ Expert-Comptable (inscrit depuis Octobre 2009)	gratuit	x	=€
▪ Expert-Comptable (inscrit depuis Octobre 2008)	165,00 € HT	x	=€
▪ Expert-Comptable (inscrit depuis Octobre 2007)	247,50 € HT	x	=€
▪ Déjeuner du 16/09 (tout participant confondu)	23,00 € HT	x	=€
▪ Déjeuner du 17/09 (tout participant confondu)	23,00 € HT	x	=€
		TOTAL HT	=€
		TVA 19,6 %	=€
	MONTANT du règlement TTC	€

En un chèque ci-joint établi à l'ordre du « CERECAMP »